



Département de Meurthe-et-Moselle  
Arrondissement de BRIEY  
Canton de LONGWY



### Réunion du 27 septembre 2022

Nombre de membres en exercice : 55  
Nombre de membres présents : 40  
Nombre de pouvoirs : 12

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept septembre à dix-huit heures et quinze minutes, le Conseil du Grand Longwy Agglomération s'est réuni en séance ordinaire à l'H.I.C.I., 2 rue de Lexy à REHON, sur convocation qui lui a été adressée par le Président.

Date de convocation : 21 septembre  
2022

#### Étaient présents :

MMES BERTIN - BESSICH - CAILLET - CASTRONOVO - COLIN  
DI PELINO - FELTIN - FURGAUT - GOBERT (suppléante de M.  
HERBAYS) - INIAL - LECLERC - LORIN-CRIDEL - NAILI - TOZZO -  
WAGNER

Date de publication sur le site internet :

Pour : 52  
Contre : 0  
Abstention : 0

12 OCT. 2022

MM ACETI - AGOSTINI - BOURGUIGNON - BOUZAD (à partir du  
point n°12) - DE CARLI - DIDELOT - FONTAINE - FOURNEL -  
GIARDI - HAMEN (jusqu'au point n°12) - HUARD - JACQUE -  
JACQUET - KARLESKIND - KARRA - LOMBARDI - MARINI -  
MICHEL - ORSUCCI (jusqu'au point n°15) - PIERMANTIER -  
PRONESTI - ROUSSEAU - SACHER - SERVAGI - WEBER -  
WILMIN - ZOLFO

N°18.10

Objet : Financement des actions  
vacances – crédits CISPD

#### Excusés :

M. ALLIERI donne pouvoir à MME LORIN-CRIDEL  
M. ARIES donne pouvoir à M. BOURGUIGNON  
MME BOSIZIO  
M. HAMEN donne pouvoir à M. ROUSSEAU (à partir du point n°13)  
MME JOLY donne pouvoir à M. SACHER  
M. LENOBLE  
M. MBAYE donne pouvoir à MME FURGAUT  
M. ORSUCCI donne pouvoir à M. JACQUET (à partir du point n°16)  
M. PLUVINET donne pouvoir à M. ACETI  
M. RAULLET donne pouvoir à M. SERVAGI  
MME RICHARD donne pouvoir à M. MICHEL  
M. RIGHI donne pouvoir à M. PIERMANTIER  
MME SEBAA donne pouvoir à M. LOMBARDI  
MME RACADOT donne pouvoir à M. WILMIN

Association Amazigh Tala – Ville Vie  
Vacances 2022

#### Absents :

MME ETIENNE

M. HAMEN est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Par une délibération du 31 mars 2021 et après avis de la Commission Contrat de Ville, Prévention, Santé et Insertion du 25 février 2022, le Grand Longwy a créé une enveloppe de 100 000 € permettant le financement d'actions visant à occuper les jeunes du territoire au cours de l'été, notamment dans un souci de prévention de la délinquance.

**Association Amazigh Tala – Ville Vie Vacances 2022**

Demande de l'association : 6 660 €

L'association Amazigh Tala souhaite relancer pendant les vacances scolaires de l'année 2022 différentes activités pour les jeunes de 6 à 15 ans. Plusieurs ateliers ont été prévus à cet effet tels que :

- Sortie à vélo pour les enfants de 10 à 15 ans,
- Atelier jardinage destiné pour les jeunes âgés de 11 ans à 15 ans qui se déroulera en partie dans le local de l'association Tala,
- Atelier Chant et Chorale avec des musiciens de renom ouvert à 20 jeunes,
- Atelier Cuisine du monde encadré par des bénévoles de l'association pendant les vacances d'hiver, printemps, été et toussaint 2022,
- Atelier Danse destiné aux jeunes filles âgées de 8 à 15 ans pendant les vacances scolaires et estivales 2022.

30 bénévoles ont été recrutés et seront répartis dans plusieurs ateliers.

Budget prévisionnel de l'action (en € HT)

<i>Prestations de services</i>	3 320	<i>Vente de produits finis, marchandises, prestations de services</i>	350
<i>Achats matières et fournitures</i>	1 230		
<i>Locations</i>	1 200		
<i>Assurance</i>	700	<b>GRAND LONGWY</b>	<b>6 660</b>
<i>Déplacements, Missions</i>	1 000	<i>Cotisations</i>	440
<i>Charges fixes de fonctionnement</i>	1 000	<i>Bénévolat</i>	16 000
<i>Mise à disposition gratuite de biens et services</i>	1 800	<i>Dons en nature</i>	1 800
<i>Personnel bénévole</i>	16 000	<i>Autofinancement</i>	1 000
<b>TOTAL</b>	<b>26 250</b>	<b>TOTAL</b>	<b>26 250</b>

Il est proposé d'accorder une subvention de 6 660 €.

Après avis favorable de la commission contrat de ville, prévention, santé et insertion le 16 septembre 2022 ;

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ACCORDE** à l'association une subvention de 6 660 € pour l'action susvisée.
- **DIT** que les sommes pour l'année 2022 ont été inscrites au budget.



Fait et délibéré le jour, mois et an susdits

Le Président  
Serge DE CARLI